

## Reconquête territoriale agricole et sylvicole : Un guide de bonnes pratiques entre territoires LEADER

### Coopération



#### Informations générales

##### Maître d'ouvrage (raison sociale) :

GAL Escartons e Valli Valdesi  
Unione Montana Valle Susa  
Parc naturel régional des Monts  
d'Ardèche  
EPLEFPA Olivier de Serres

##### Localisation

- Noms des GAL : Ardèche<sup>3</sup> /  
Escartons e Valli Valdesi  
- Commune du projet : Territoires  
LEADER Ardèche<sup>3</sup> et Escartons e Valli  
Valdesi

##### Coût du projet

- Coût global de l'opération :  
146 400 €  
- Montant de la subvention LEADER :  
125 480 €

##### Contact du maître d'ouvrage :

GAL Ardèche<sup>3</sup> :  
animation@ardeche3.fr  
GAL Escartons e Valli Valdesi :  
direttore@evv.it

#### Présentation du projet :

Après plusieurs rencontres en France comme en Italie, la convergence des problématiques de développement entre les 2 GAL s'est confirmée et s'organise autour de 3 axes :

- 1) La **reconquête foncière** pour favoriser le potentiel productif agricole ou sylvicole ;
- 2) La **transformation** (innovation dans les produits, les machines et les organisations collectives,...), **valorisation** (événements, foires, communication, labels de qualité, organisation collective...) et **commercialisation** (distribution de proximité, cantines, bistros, agritourisme, marchés,...) **des productions locales** : châtaigne, viande bovine, agro-pastoralisme, caprin, fromages, bois local, maraîchage, ...
- 3) Le **soutien aux nouvelles installations agricoles** en vue du maintien et de l'arrivée de jeunes générations sur les territoires, en lien avec les potentiels du territoire (filières locales, pluri-activité, ...).

#### Objectif du projet / Lien avec la stratégie :

- 1) Favoriser les conditions de développement de certaines ressources agricoles et sylvicoles présentes sur les 2 territoires ;
- 2) Associer des acteurs publics et privés impliqués dans toute la chaîne de valeurs (amont/aval, producteurs/distributeurs, universités voisines,...), y compris les acteurs de demain (soit les jeunes).

#### Type d'innovation / exemplarité :

Les innovations des uns sont les sources de développement des autres (ex. : reconquête de la châtaigneraie, filière bois intégrée, partenariat avec le monde la recherche,...) ; l'objectif du projet est justement de les donner à voir et permettre leur transfert entre les 2 territoires.

#### Réalisations et calendrier :

Mars 2020 : signature de l'accord de coopération, puis arrivée de la crise sanitaire, avec un calendrier qui évolue. Report des rencontres entre lycées et du voyage d'étude des professionnels de la filière bois. Incertitudes sur la suite du calendrier et la mise en œuvre des actions.

#### Résultats / Valeur ajoutée du projet :

Qualité des relations humaines développées entre les deux GAL, avec un groupe qui entretient ces relations au-delà des deux GAL et des partenaires socio-économiques mobilisés

#### Facteurs clés de l'innovation/exemplarité :

A analyser une fois les actions réalisées

#### Transférabilité

##### - **Recommandations :**

Apprendre à se connaître avant de se lancer dans l'action de coopération  
Pouvoir s'appuyer sur des personnes publiques et privées investies dans le projet de coopération, au-delà des structures

##### - **Limites :**

A analyser une fois les actions réalisées